

Pensez à la carte !

Carte d'accès Déchèteries du Val de Garonne

Depuis le 1^{er} juillet 2016,
l'accès en déchèterie se fait à l'aide d'une carte,
demandez-là **auprès du service Environnement.**



ENVIRONNEMENT

 **N°Vert 0800 005 220**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.vg-agglo.com

Mon quotidien / Le tri et la collecte des déchets

À quoi sert la carte d'accès ?

- À améliorer la gestion et le contrôle du service de déchèterie afin de conserver un service de qualité à un coût raisonnable.
- À s'assurer que l'accès des 7 sites est bien réservé aux usagers du Val de Garonne.
- À garantir une meilleure traçabilité des dépôts.

Comment l'utiliser ?

- Présentez votre carte à la barrière automatique ou au gardien lors de votre arrivée sur site.
- Le gardien identifie les apports grâce à une console portable : nom du déposant, nature des flux, volume des déchets. Toutes ces informations sont ainsi recensées et analysées dans le but de mieux gérer le service et l'évacuation des déchets.

Principales règles d'usage

- Volume maximum de déchets déposés par jour et par entreprise :

300 kg ou 1 m³

- La carte ne doit être utilisée que par les personnes d'une même entreprise, elle engage la responsabilité de chacun de ses utilisateurs. Vous ne pouvez la donner ou la prêter à autrui.
- La carte est permanente, elle n'est renouvelée qu'en cas de perte ou de vol (10 €).

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELS



*Demandez votre carte d'accès aux déchèteries
du Val de Garonne.*

*Carte gratuite et obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2016
pour accéder aux déchèteries. Un seul exemplaire par entreprise.*

Activité : Code APE/NAF :

Dénomination sociale :

N°SIREN/SIRET : RCS/Kbis :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

Email :

2 Justificatifs à joindre avec la demande

Papier entête commerciale avec RCS/SIRET/Adresse.

Extrait Kbis ou certificat d'identification au répertoire national des entreprises.

Reconnais avoir pris connaissance du règlement en vigueur accompagnant le formulaire de demande de la carte d'accès.

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites.

Fait à : Le :

Signature et cachet du demandeur
précédés de la mention «lu et approuvé» :

Formulaire à renvoyer ou à déposer à :

*Val de Garonne Agglomération
Service Environnement
Carte d'accès déchèteries
Place du marché - BP 70305
47 213 Marmande Cedex*

ou en mairie

7 déchèteries à votre service en Val de Garonne



Val de Garonne Agglomération
Place du marché - BP 70305
47 213 Marmande Cedex

www.vg-agglo.com